

Nom du site

Secteur

Commune

Tuilerie Fontaine

Yenne

La Balme

Catégorie

Période

Accès

- Patrimoine industriel
- Savoir-faire

XIX^{ème}

Public – Parking à 500m



L'ancienne tuilerie Fontaine a fonctionné de 1860 à 1900 mais dans la commune de la Balme, deux autres tuileries ont également été exploitées. Leur activité a cessé vers 1914, concurrencées par les fabriques industrielles dont le chemin de fer livrait une production abondante et moins chère.

Son existence a plusieurs raisons :

- La richesse du sous sol en argile facilement accessible.
- Les recommandations de Charles-Albert, roi de Sardaigne, duc de Savoie qui en 1840 édictait une réglementation prescrivant de couvrir les maisons en tuiles pour prévenir les incendies. (Il faut dire qu'à *cette* époque les maisons étaient majoritairement couvertes en chaume.
- L'incendie qui ravagea le bourg de Yenne en 1870, détruisant un grand nombre d'habitations.

Cette tuilerie fonctionnait sur le mode artisanal.

La famille Fontaine a fait don de la parcelle et des vestiges du four à la commune, afin de conserver la mémoire de cette activité locale importante, alternée avec les travaux agricoles. La production de tuiles écaillés pouvait atteindre 40000 pièces par an, en 3 cuissons. L'hiver, le four servait à la cuisson de la chaux.

La tuilerie occupait 175 m² dont 26 réservés au four. De forme rectangulaire, ses épais murs de pierre sont doublés de brique. Le foyer, orienté à l'est, est surmonté d'une banquette de chargement à laquelle on accède par des escaliers menant à la porte du four.

Une fois les 10 à 12000 tuiles ou briques bien disposées dans le four, la porte était bouchée par des briques jointes à l'argile. La cuisson durait 3 jours et 3 nuits puis le temps de refroidissement une semaine. Elle nécessitait des quantités de bois très importante. C'est la couleur des tuiles, "rouge cerise clair" qui indiquait que la température était atteinte (760° environ).

Le manège à malaxer l'argile

Après extraction, en été ou à la fin de l'automne, l'argile était mise à pourrir, afin de l'épurer des débris végétaux.

Au printemps, elle était foulée puis homogénéisée grâce à un manège mù par un animal de trait. On disposait ensuite l'argile dans des moules en bois cerclé de fer ; les tuiles étaient mises à sécher environ 3 semaines sous le hangar, à l'abri du soleil et de la pluie.

Cette installation, presque totalement recouverte de sédiments véhiculés par les crues du Rhône, a été dégagée et restaurée. Il s'agit du seul manège de ce type conservé dans la région, probablement fabriqué par Jean Fontaine, qui était également forgeron.



Etat - Valorisation

La tuilerie a été dégagée, restaurée et couverte en 2008 par la commune de la Balme.

Equipements de visite et d'accueil

Deux panneaux thématiques sont installés sur site depuis le printemps 2009.

Circuit(s) touristique(s)

La tuilerie se trouve au bord de la **véloroute ViaRhôna** du Léman à la Mer.
Itinéraires remarquables du Conseil général de la Savoie « En Avant Pays Savoyard »

+ Pour en savoir plus :

- ▶ Ouvrage « L'aventure des tuiliers en Avant pays savoyard » en vente dans les offices de tourisme de l'Avant pays savoyard.

Les partenaires

La réhabilitation de la tuilerie a été menée à bien par la commune de La Balme, grâce à la donation de l'ancienne tuilerie par M. et Mme. Fontaine René et Marie-Claude et sous la conduite de M. Perron, architecte et avec le soutien

▶ **de partenaires publics :**

Conseil général de la Savoie
Union Européenne (Leader +), Avant-pays savoyard

▶ **de partenaires privés :**

Compagnie Nationale du Rhône
Société Terreal (Tuiles)
Groupe patrimoine de La Balme
Groupe patrimoine de l'office de tourisme de Yenne
de donateurs particuliers



TERREAL

Editeur fiche : C. Maurel – SMAPS – Août 2011